

LESTERPS

Au fil du temps



APRES



AVANT



2011

Bulletin Municipal n° 15



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de LESTERPS,

Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même venons vous adresser nos meilleurs vœux pour 2012, vœux de bonheur, de santé et de réussite.

L'année 2011 a malheureusement été marquée par le décès de Jacques THIBAUT, le 22 octobre, Maire depuis 2001. Ce tragique évènement a engendré des élections complémentaires afin de pourvoir quatre postes de conseillers municipaux suite à de précédentes démissions.

Vous découvrirez au fil des pages, la nouvelle équipe municipale, un hommage à Jacques, tout ce qui a été réalisé dans la commune au cours de cette année 2011 et les projets qui seront effectués lors de l'année 2012 (sans répercussions sur les taux des impôts locaux).

Au travers de ces quelques lignes, j'adresse tous mes vœux aux agents de la commune qui s'acquittent avec conscience des missions qui leur sont confiées et à tous les bénévoles qui consacrent leurs temps et leur énergie pour le fonctionnement des associations communales.

Une nouvelle fois, j'adresse à tous beaucoup de réussite dans vos entreprises personnelles pour 2012.

Le Maire

Robert TISSEUIL

SOMMAIRE

Page 2	Mot du Maire
Page 3	Hommage à Jacques THIBAUT
Page 4	Le nouveau Conseil Municipal
Page 5	Budget Primitif 2011
Page 6	Réalizations 2011
Page 7	Projets 2012
Page 8	Etat-Civil 2011
Page 9	La vie à l'école
Page 10	La vie culturelle
Page 11	} La vie des associations
à	
Page 15 :	} LESTERPS une commune à votre service
Page 16 :	
Page 17 :	
Page 18 :	} Utile et pratique
Page 19 :	
Page 20 :	La page des annonceurs

Dépôt légal n° 04-16-774

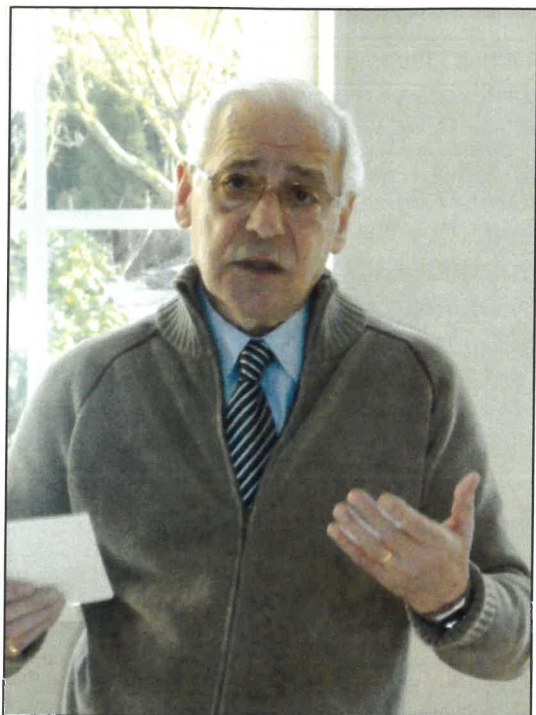
Textes et mise en page : Mairie de LESTERPS – Photos : Mairie de Lesterps et GRANDJEAN Annie

Tel : 05 45 71 02 92 – Fax : 05 45 71 04 08 – Email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

Imprimerie : EDIGRAPHIC – 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

IMPRIM'VERT®

HOMMAGE À JACQUES THIBAUT



Jacques THIBAUT est né à Lesterps le 12 Mars 1944.

Après une scolarité à l'école primaire de Lesterps, son père ouvrier agricole et sa mère couturière, il entre à l'école du petit séminaire à Angoulême à l'âge de 9 ans. Puis au grand séminaire de Cherves-Richemont, il y restera jusqu'à 17 ans et sera marqué par cette éducation stricte, austère et rigoureuse.

Il fait ensuite son service militaire de deux ans en Allemagne de 18 à 20 ans.

Il passe ensuite le concours des PTT puis sur les conseils d'un ami, le concours de la police où il sera reçu. Il effectue son service de gardien de la paix, à Paris. Tout comme les études au séminaire, ce passage marquera sa personnalité : l'analyse de la situation, la responsabilité, la décision. Il revient à Limoges en 1974 pour y finir sa carrière en s'impliquant dans le syndicalisme pour défendre les droits de ses collègues.

Il apprécie ce retour près de son pays natal et se sent bien à Limoges.

A sa retraite en 1995, il revient à Lesterps habiter la maison familiale et s'intéresse à la vie locale de sa commune. Il est secrétaire du Club de foot puis Président du Club du 3^{ème} âge.

Il est élu Conseiller Municipal en 1995 et enfin Maire de sa commune à partir de 2001 avec un premier mandat puis un second qui ne s'achèvera pas puisque la maladie l'a emporté après un combat difficile mais dont on ne sort que rarement vainqueur.

A la tête de sa mairie à Lesterps, il va se lancer dans de grands travaux qui marqueront sans aucun doute le bourg pour de longues décennies.

L'aménagement du bourg avec trois tranches de travaux pour une requalification soignée et respectueuse du patrimoine bâti, très ancien, l'église avec une série de programmes ambitieux complets et méticuleux pour redonner à cette abbaye millénaire toute sa dimension architecturale et pour finir le déplacement de l'agence postale (anciennement la Maison Méchenet) près des différents commerces toujours dans le respect de l'esthétique du bourg.

Les projets bien qu'alors largement entamés n'étaient pas terminés et Jacques n'aura pas pu en voir le résultat final.

Il aurait aimé sans doute assister à la messe inaugurale de son église, lui qui était attaché à la vie paroissiale.

Jacques avait aussi sa sensibilité et militait dans des associations contre le cancer (ADEL). Il s'était également largement investi dans l'accueil de Josie LEVY-MARTIN, citoyenne privilégiée de Lesterps et la récompense à Sœur Saint-Cybard - Elisabeth LACALLE, Juste parmi les Nations.

Jacques avait son caractère sans aucun doute marqué par cette éducation austère et ce métier exigeant. Il reproduisait cette rigueur dans ses fonctions mais y ajoutait une réelle chaleur qu'il partageait avec ceux qu'il appréciait. Ses collègues des autres communes cherchaient sa compagnie, sa simplicité et son franc-parler.

Le conseil municipal et moi-même renouvelons nos sincères condoléances à son épouse Yolande et à toute sa famille.

Adieu Jacques, merci pour ce que tu as fait pour les autres, merci pour la commune.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Conseillers :

BENOIS Jean-Michel
 BURBAUD Didier
 CHAUSSONNEAU Marianne
 COGNEE Yann
 CORDEAU Gérard
 DANGLADE Gilbert
 DUMASDELAGE Julie (Absente sur la photo)
 MENETRIER Alexandre
 MERIGAUD Pierre
 VILLELEGER André
 ZORZOLI Yves

Maire : TISSEUIL Robert

1^{er} Adjoint : COURJEAU Jean-Paul -Délégation : Entretien et suivi des travaux sur les bâtiments et bien communaux

2^{ème} adjoint : BODET Joël - Délégation : Entretien et suivi des travaux de voirie communale et des chemins ruraux

3^{ème} adjoint : THALIE Marie-Annette - Délégation : Gestion des affaires scolaires

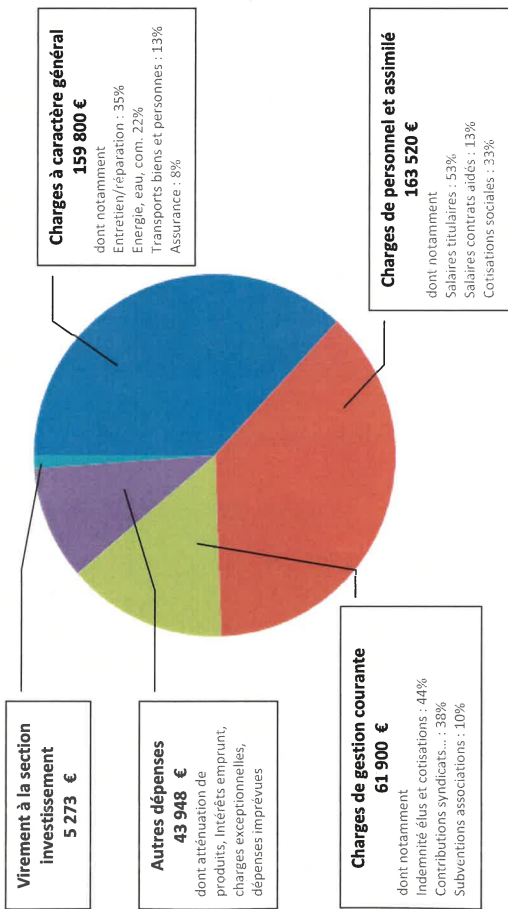
MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES EN PLUS DU MAIRE TISSEUIL ROBERT ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commissions communales	Titulaires	Suppléants
Centre Communal d'Action Sociale (Maire + 4 membres)	BODET Joël	BURBAUD Didier
	ZORZOLI Yves	COURJEAU J-Paul
Commission Cantine	BODET Joël, THALIE Marie-Annette, VILLELEGER André	
Commission scolaire	DUMASDELAGE Julie, CORDEAU Gérard, VILLELEGER André	
Commission Voirie et Chemins	BODET Joël, COGNEE Yann, DANGLADE Gilbert, MENETRIER Alexandre, CHAUSSONNEAU Marianne, MERIGAUD Pierre, ZORZOLI Yves,	
Commission Maison du Patrimoine – Tourisme	COURJEAU Jean-Paul, BURBAUD Didier CHAUSSONNEAU Marianne, MENETRIER Alexandre,	
Commission Bulletin Municipal	BODET Joël, COURJEAU Jean-Paul, CHAUSSONNEAU Marianne, THALIE Marie-Annette, BURBAUD Didier	
Commission Appel d'offre – Travaux	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants attitrés</i>
	BODET Joël	BENOIS J-Michel
	COURJEAU J-Paul	VILLELEGER André
	COGNEE Yann	CORDEAU Gérard

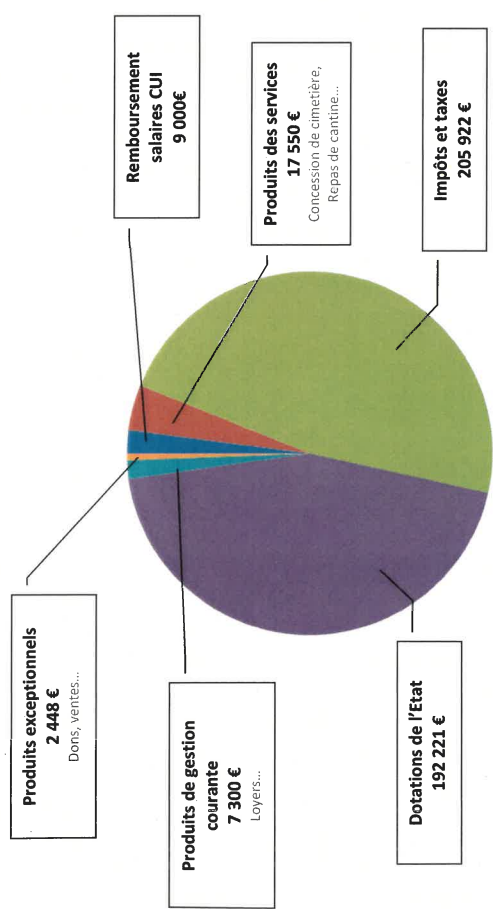
Structures intercommunales	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes du Confolentais	TISSEUIL Robert	CORDEAU Gérard
	COURJEAU Jean-Paul	DANGLADE Gilbert
Syndicat de pays de Charente Limousine	TISSEUIL Robert	ZORZOLI Yves
Syndicat d'alimentation en eau potable	TISSEUIL Robert	BURBAUD Didier
	BODET Joël	ZORZOLI Yves
Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage	TISSEUIL Robert	CORDEAU Gérard
Secteur Intercommunal d'énergies du confolentais	BODET Joël	ZORZOLI Yves
Syndicat Intercommunal de la Fourrière	ZORZOLI Yves	TISSEUIL Robert
SIVOS BOREALL	TISSEUIL Robert	CHAUSSONNEAU Marianne
	DUMASDELAGE Julie	MENETRIER Alexandre
ADAPA du confolentais	THALIE Marie-Annette	TISSEUIL Robert

BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES

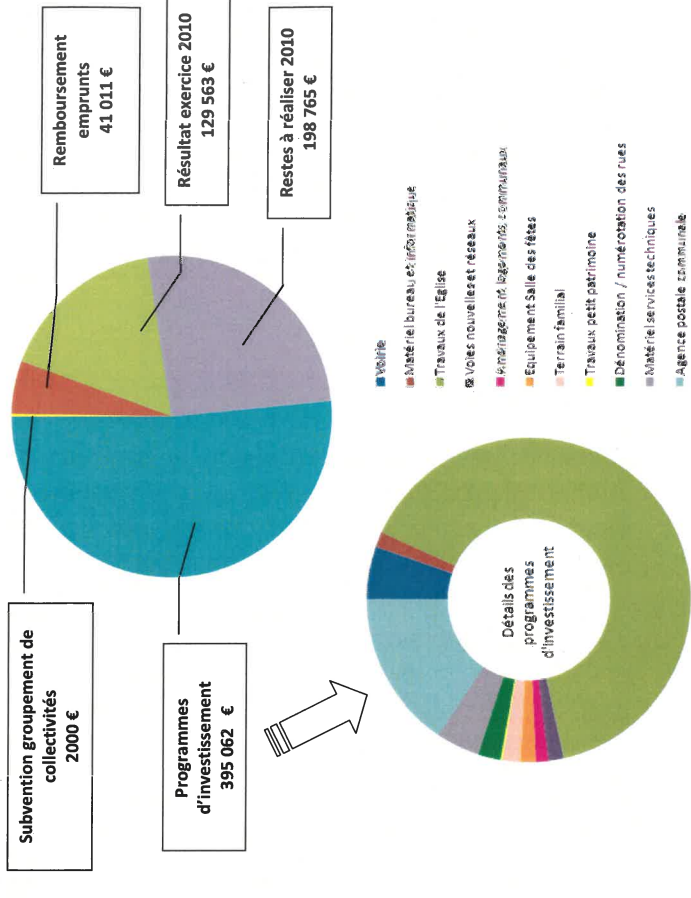


RECETTES

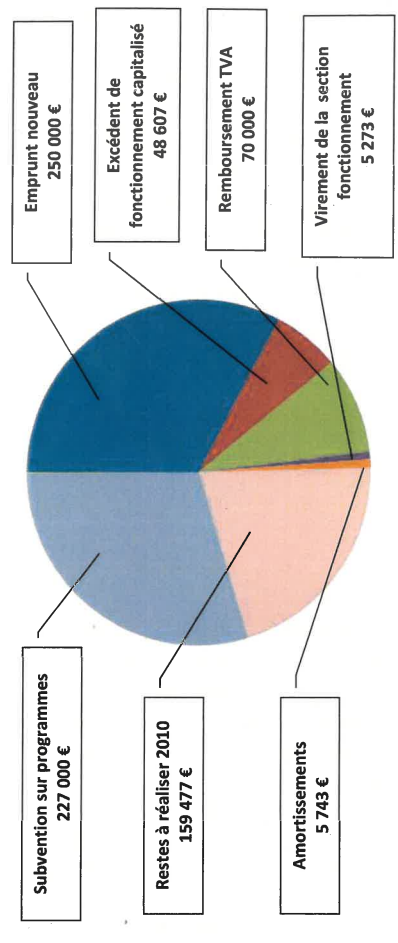


BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES



RECETTES



REALISATIONS 2011

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Les routes de Loubart, La Chabarie et Douzy ont été refaites dans le cadre du FDAC en collaboration avec la Communauté de Communes du Confolentais. La participation communale s'élève à 5 458.80 €.

La commune a également réalisé une extension du réseau d'assainissement collectif pour une parcelle constructible sur la route de Confolens pour 2 008.01 €.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX



Grande salle : La cloison mobile, qui ne l'était plus vraiment vu son état de vétusté, a été remplacée en 2010 et un soubassement a été mis en place sur les murs de la salle et de la cantine pour plus de netteté. Le soubassement et les travaux électriques et de plomberie qui ont été nécessaires avant et après sa mise en place ont coûté 6269.10 €. Un nouveau lave-vaisselle plus performant a été acheté pour un montant de 3268.07 € et le chauffe-eau a été remplacé pour 4008.99 €.

Maison DUFOUR : Le réseau électrique a été intégralement refait pour un montant de 8 986.38 €.

Eglise : Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise RBL, les travaux ont été arrêtés. Un nouvel appel d'offre devrait être lancé cette année. Cependant, l'intérieur étant quasiment terminé, les offices et les différentes cérémonies (baptêmes, mariages et enterrements) peuvent de nouveau avoir lieu dans l'église.



Agence postale : Ce projet avait été initié dans le but de régler petit à petit les problèmes d'accessibilité des bâtiments communaux. La nouvelle agence a ouvert ses portes mi-octobre avec un très bon accueil de la clientèle.

Pour ce nouveau bâtiment communal aux normes, la commune a investi 57 932.20€.



Les subventions accordées seront demandées début 2012.

ACQUISITIONS DIVERSES:

Suite à la rénovation des peintures de la salle de la mairie, un bureau plus fonctionnel a remplacé l'ancien mobilier dépareillé du secrétariat pour un montant de 2 553.70€. Il est prévu de mettre un des anciens bureaux dans la bibliothèque de l'école.

Une nouvelle élagueuse a également été acquise pour renouveler le matériel des employés pour un coût de 14 591.20 €.



PROJETS 2012

En ce qui concerne 2012, le nouveau conseil municipal a émis plusieurs idées qui vont être chiffrées avant l'élaboration du budget. En fonction des différentes évaluations calculées, certains projets seront reportés à l'année suivante afin de ne pas avoir de répercussions sur les taux des impôts 2012.

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Une étude pour l'accessibilité de la voirie et bâtiments communaux va être menée en collaboration avec le Syndicat de Pays. Afin de réduire les couts de chaque commune, un groupement de commande a été constitué et sera géré par le syndicat de pays

Après la dénomination et la numérotation des rues en 2011, le projet de signalétiques des services, commerçants et artisans de la commune va être concrétisé en 2012.

Suite aux demandes de plusieurs riverains, des lampadaires vont être ajoutés le long de la route des fossés et dans la rue de la fontaine Royal.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Considérant son état de plus en plus dégradé (salpêtre, peinture écaillée...), le conseil municipal envisage de rénover la petite salle des fêtes. Une étude a été demandée à M. CAILLE afin d'assainir le bâtiment, de revoir la disposition des toilettes et de la cuisine et de gérer au mieux les nuisances sonores).

2012 verra la fin des travaux de la maison Dufour avant location. Ces travaux concernent la création d'une salle de bain et la réfection des certaines peintures. Il faudra également faire quelques dépenses au niveau de la chaudière.

Les travaux de l'Eglise devaient recommencer cette année. Un nouvel appel d'offre devrait être lancé prochainement pour choisir le successeur de l'entreprise RBL en liquidation judiciaire. La Commune a également prévu de faire quelques travaux sur la sacristie (Couverture et crépis).

Le dépôt des cantonniers ayant fait l'objet de divers petits vols (carburants...), une alarme devrait être posée en 2012 afin d'appréhender les cambrioleurs au plus vite.

Afin d'attirer de nouveaux lesterrois, le conseil municipal envisage à moyen terme de réaliser un nouveau lotissement. Des recherches vont être lancées pour trouver le terrain adéquat et des études menées pour connaître les différentes possibilités offertes à la commune.

Deux places étant maintenant vendues, le conseil municipal envisage d'aménager les abords du columbarium.

ACQUISITIONS DIVERSES:

Suite à la visite de la commission de sécurité fin 2011 pour la grande salle des fêtes (ERP classe 5), il ressort que la scène n'est pas conforme aux règles. La commune envisage donc l'achat d'une petite scène aux normes.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Confolentais, la commune va également faire l'acquisition d'un défibrillateur. Une formation sera également dispenser pour une utilisation optimum.

Des projets déjà commencés se concrétiseront également en 2012 : le terrain familial et la couverture de l'abside de l'église.

ETAT-CIVIL 2011

DECES

Date	Personne	Age
27 mars	SEINE Fernand - époux de BOUCHET Joëlle Colette	28
4 mai	DESBORDES Charlotte - épouse de FIXE Michel Maurice	81
11 mai	CORBHEN Brigitte - épouse de POULAIN Patrice	74
01 juin	BAUWE Maria - veuve RAKONIEWSKI Ignace	97
24 juillet	FRICARD Denise - veuve COURIVAUD Marcel	84
1 août	LAFONT René, Constant - époux de THIBAUD Cécile, Berthe	75
6 août	EVANS Gladys Cécilia Catherine	82
29 septembre	BOURSAUD Jeanine, Pierrette - épouse de HELLER Charles	83
22 octobre	THIBAUT Jacques, Jean, Joseph - époux de BONNEAU Yolande	67
6 décembre	TRAUMAT Jean-Louis - époux de BIOJOUT Solange	74

INHUMATIONS

Date	Personne	Age
4 mars	PALARD Denise - veuve de GOULMOT Jean-Henri GOULMOT	99
14 avril	GRI Vincent - époux de SANDRI Régina	79
27 avril	THIBAUT Françoise - veuve FERRARI Jean, Henri	95
26 juillet	BETOULE Henriette, Anne, Madeleine - veuve DUFOUR Gabriel	88
12 novembre	NICOLAS Gabriel, François - veuf de DEPEYROUX Gabrielle, Lucie	95

NAISSANCES

Date	Personne
1 août	BURBAUD Léonie

AUTOCARS
Polytours S.A.R.L. GERON
 www.polytours.fr
 E mail: voyages.geron16@wanadoo.fr
 Tél.: 06 11 11 24 77
 Fax: 05 45 85 38 55



Siège social:
 Z.I. La Croix St-Georges
 16500 CONFOLENS

Établissement secondaire:
 Aéroport de Bellegarde
 87100 LIMOGES

ESPACE COIFFURE
 HOMME - FEMME - ENFANT



Séverine SPOCAT
 Tél. 05 45 84 00 17
 12, rue Émile Roux, 16500 CONFOLENS



Boulangerie RIVET
 Place des Anciens Fossés
 16500 BRILLAC
 Tél. 05 45 71 35 98

LA VIE A L'ECOLE

LA NEIGE (article fait par les enfants)

Comme beaucoup de neige est tombée et qu'il faisait très froid, les bus ne pouvaient pas passer, alors on a été obligé de rester à la maison. Mais au bout d'un moment, on a commencé à s'ennuyer, alors mardi on est allé à l'école.

Il n'y avait que 6 élèves, on a fait quand même un peu de travail, on a classé les livres de la BCD et on est sorti dans la cour pour faire une bataille de boules de neige. On a lancé des boules de neige sur les copains et sur le maître. On a aussi fait un grand bonhomme de neige, en faisant rouler des boules par terre pour qu'elles deviennent grosses et son petit chien de neige. Après on leur a lancé des boules de neige, et on est vite rentré au chaud, parce que nos gants étaient mouillés, et que la neige, c'est vraiment froid.



Le SIVOS Effectifs année scolaire 2011/2012

Nbre d'enfants scolarisés en fonction de leur commune de résidence:

BRILLAC :	63
ORADOUR-FANAIS :	31
ESSE :	4
ABZAC :	18
LESSAC :	26
LESTERPS :	32

Répartition dans les écoles :

BRILLAC (2 classes):	44
ORADOUR-FANAIS (1 classe):	24
ABZAC (2 classes):	34
LESSAC (2 classes) :	46
LESTERPS (1 classe):	26

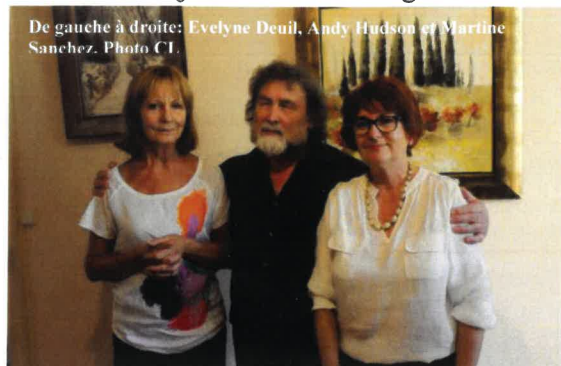
Découverte d'un nid d'abeilles près de la cantine

Les pompiers de Confolens sont intervenus pour enlever un nid d'abeilles qui se trouvait dans un des conduits de cheminée.



LA MAISON DU PATRIMOINE

Le Samedi 25 juin a eu lieu l'inauguration de l'exposition qui s'est tenu jusqu'au 31 août à la Maison du patrimoine.



De gauche à droite: Evelyne Deuil, Andy Hudson et Martine Sanchez. Photo CL.

Cette année, ce sont Evelyne Deuil, Andy Hudson et Martine Sanchez qui sont à l'honneur.

Fleurs, paysages, reproduction de grilles ou parquets anciens... les artistes ont laissé vagabonder leur imagination. Les visiteurs ont pu également découvrir l'exposition sur la restauration de l'église mise en place par le Pays d'art et d'histoire du confolentais.

La Maison du patrimoine est ouverte tous les jours de 14h à 19h en juillet et août et tous les Dimanche de Septembre.

Raymond DESSET, fier de présenter La Maison du Patrimoine

Les résidents de la Maison des Charmilles en partenariat avec le centre social de Haute-Charente ont effectué une sortie à Lesterps. En effet, un des résidents des Charmilles, Raymond DESSET de retour à cette occasion dans son village a pu expliquer aux enfants du centre social et aux autres résidents son travail au sein de la Maison du patrimoine. Tous ont admiré avec émerveillement la maquette du village de Lesterps et le mécanisme de l'horloge de l'église entièrement réparé ainsi que le musée des automates, créé par cet ancien Lesterrois.



Raymond Desset a été fier de présenter son musée des automates à ses amis des Charmilles et aux enfants du Centre Social de Roumazières. Photo CL.

LESTERPS FAIT SON CINEMA...

Le 14 avril, c'était jour de tournage à Lesterps. Avec un marché des années 50 plus vrai que nature. (Photos Phillipe Messelet)

Après plusieurs semaines de préparation (repérage des différents lieux, autorisations de voirie, aménagements divers...), Yann Samuël a tourné «La guerre des boutons» à Lesterps. 150 techniciens et figurants ont envahi la place des Tilleuls et quelques rues adjacentes. La salle des fêtes hébergeait quand à elle la partie vestiaire et maquillage.

Malheureusement, les vedettes, à savoir Alain Chabat, Fred Testot, Eric Elmosnino ou Mathilde Seigner, n'étaient pas là. Le public venu nombreux a pu néanmoins voir comment était tournée une scène : sacrée effervescence sur la place des Tilleuls à Lesterps.



La municipalité remercie ses habitants dont la patience a contribué au bon déroulement du tournage.

L'ABBATIALE DE LESTERPS SE DEVOILE AUX PASSIONNES DE PATRIMOINE

Le 19 Août, dès que la nuit a commencé à tomber sur la Charente Limousine, le bourg de Lesterps s'est animé pour accueillir de nombreux passionnés de patrimoine bâti sur la place des Tilleuls.

Christiane Thibaud, guide-conférencière, y a retracé l'histoire de l'abbatiale Saint-Pierre et répondu aux questions de quelques passionnés qui ont cependant regretté de ne pouvoir visiter l'intérieur de l'édifice toujours en travaux de rénovation.

Un moment convivial a ensuite été proposé sous les halles par la municipalité ainsi qu'un passage à la petite salle des fêtes pour découvrir en images les différentes étapes de la restauration de l'abbatiale au fil des siècles.

Enfin, le public s'est rendu sur la place des tilleuls pour une projection en plein air proposée par les services du Conseil Général et ainsi découvrir sous les étoiles et durant deux heures «L'été de Kikujiro», le film de Takechi Kitano.



Les passionnés de patrimoine se sont retrouvés sur la place des Tilleuls pour écouter Christiane Thibaud la guide-conférencière. Photo CL.

LA VIE DE L'AMICALE - A.C.P.G-C.A.T.M ET VEUVES

Deux membres de notre amicale sont décédés : LAFONT Constant et TRAUMAT Jean-Louis. L'Amicale présente aux familles ses plus sincères condoléances.

Les porte-drapeaux font le point à Lesterps

"Les porte-drapeaux ont un rôle essentiel dans les cérémonies commémoratives, obsèques d'anciens combattants et veuves, etc. Mais nous n'avons pas le temps ce jour-là de nous retrouver pour parler dans le détail du devoir de mémoire. J'ai donc décidé pour la première fois de les réunir." André Villeléger, président cantonal des ACPG-TOE-CATM-ME et Veuves, avait donc réuni mercredi à Lesterps dix porte-drapeaux d'Alloue, Brigueuil, Confolens, Esse, Lesterps, Saint-Christophe et Saulgond et quelques membres des amicales.

Poursuivre les commémorations et transmettre aux jeunes générations restent les principales priorités des porte-drapeaux qui ont marqué leur intérêt à l'initiative de leur résident qui leur a promis de renouveler cette rencontre. À l'issue de la réunion, les échanges se sont poursuivis autour d'un repas amical servi au restaurant des Tilleuls à Lesterps.



Les porte-drapeaux ont fait une pause au monument aux morts de Lesterps. Photo CL

ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

Saison 2011

22 joueurs ont défendus les couleurs du club sur les stades de la région en coupe du centre-ouest et de la Charente. 2 équipes en championnats de district de la Charente. La A en 4^{ème} division a terminé 4^{ème} de sa poule. La B en entente avec le F.C Saint Christophe c'est classé en Championnat de 5^{ème} division.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

L'Etoile sportive de Lesterps a eu 70 ans, le 28 Mai, le club avait convié les anciens joueurs, dirigeants et sympathisants pour fêter cet anniversaire. Environ 150 personnes étaient présentes à cette journée dont Yves PERRIN, un des fondateurs de club. Certains expatriés depuis longtemps n'avaient pas hésité à faire le voyage pour revenir à leur club et retrouver leurs anciens copains.

Quatre matchs se sont déroulés, peu importe le résultat ce qui comptait c'était la fête et les retrouvailles. Certains anciens de 60 ans n'ont pas hésité à remettre les crampons afin de se rappeler leur jeunesse.

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur au Stade et un lunch à la salle des fêtes et tout le monde se donne rendez-vous dans 10 ans.



Une partie des anciens dont Yves PERRIN, un des fondateurs du club.



COMITE DES FETES

Exceptionnellement, pour le Comité des fêtes, l'année 2011 a commencé le samedi 5 mars par un loto. La neige nous ayant contraint à annuler le loto du 4 décembre 2010, et après prospection pour ne pas concurrencer les associations aux alentours, nous avons décidé de le reporter à cette date.

Le 7 mai, c'est le traditionnel loto du printemps, une bonne réussite avec une salle des fêtes comble.

Les 4 et 5 juin, c'est au tour de la Fête de la mécanique ancienne. Premier gros morceau des animations estivales pour le comité. Après une semaine de montage et d'installation, c'est par un temps orageux que débute ce week-end festif. Dès le samedi matin, la foire au matériel ancien, dite aussi vide grange, a envahi la route du stade ainsi que le champ communal. Une manifestation qui commence à prendre son rythme de croisière avec de plus en plus de vendeurs et de plus en plus d'acheteurs et de visiteurs.

Le soir, c'est le moment tant attendu de l'omelette géante, confectionnée cette année avec 6016 œufs. Malgré une averse en milieu d'après midi, elle a connu son succès habituel, les convives ayant pris place sous et devant les tivolis. Cette année, l'animation était assurée par la revue Music-hall de Michel de Sarly, et pour une fois, il y en avait pour les messieurs mais aussi pour les dames.

Le dimanche, l'exposition artisanale sous les tivolis a su attirer tout au long de la journée un grand nombre de visiteurs. Du côté du stade, l'exposition de matériels anciens encore en état de marche, ainsi que la démonstration de vieux métiers ont su satisfaire les nostalgiques et les passionnés.

A midi, le repas campagnard, toujours aussi bien préparé par notre équipe locale, a su rassasier un nombre toujours aussi impressionnant de convives.

La parade de l'après midi a vu tout ce qui pouvait rouler sillonner les rues du bourg.

Le tirage de la souscription volontaire a donné la possibilité à un couple de Saint Christophe de passer une semaine sur la Costa Brava.

La fête foraine qui bénéficie de l'affluence n'est pas en reste, et elle est devenue sûrement une des plus importantes de la région.

Le 17 juillet, c'est au tour de Festival de l'Accordéon, 16ème du nom. Pour cette année, peut-on affirmer : Festival pluvieux, Festival heureux ? L'avenir nous le dira.

C'est par un temps déplorable que s'est déroulé cette journée. Après être passé plusieurs fois près de la correctionnelle, cette année Dame météo ne nous a pas loupés. Malgré ces conditions peu favorables, c'est une foule digne des bons crus qui s'est déplacé à Lesterps, ce qui prouve bien que notre festival reste un des plus prisés par tous les amateurs du piano à bretelles.

Après une matinée, avec un temps qui laissait espérer une journée clémente, les accordéonistes ont animé le bourg devant les commerces et la Maison du Patrimoine. La messe en plein air a été suivie et appréciée par de très nombreux festivaliers. Elle a été animée, comme c'est maintenant une coutume, par Sébastien Farge et Chantal Soulu.

Vers midi, tout le monde a emboité le pas de la guinguette de Peggy et René pour se retrouver au stade pour le repas de midi.



A 14h00, c'est Alain Michel et son orchestre qui ont débuté cet après midi dansant en accompagnant la douzaine d'accordéonistes de talent. Un après midi, malheureusement, entre coupé par de nombreuses averses provoquant même quelques soucis au niveau des installations électriques, ce qui n'a pas empêché les plus mordus de danser avec les parapluies.

Après le souper, animé comme d'habitude par Peggy et René, c'est le talentueux Roberto Milesi et son orchestre qui a pris le relais pour animer cette soirée.

Le feu d'artifice, toujours aussi bien apprécié, a été tiré vers 23h00 entre les averses.



Ce festival, malgré les conditions météorologiques très peu favorables a toutes fois bénéficié d'une affluence plus que correcte, et nous pouvons affirmer qu'avec un beau temps, nous étions partis pour un grand festival, ce qui démontre, une fois de plus, que Lesterps reste un grand parmi tous.

Le 3 décembre, s'est déroulé le loto d'hiver avec son succès habituel.

Pour la fin de l'année, le Comité des Fête a innové. Avec la décoration des rues, toujours aussi prenante, il a été décidé pour le 17 décembre, initialement prévue pour la venue du père Noël, d'étoffer cette journée en créant une journée Noël comme autrefois. Tout au long de cette journée, il était possible de s'approvisionner en pain cuit sur place au four à bois (un vrais four chauffé au bois comme autrefois), en châtaignes grillées, en jus de pomme fraîchement coulé du pressoir. Nous avons aussi à l'œuvre deux sabotiers qui confectionnaient les sabots devant vous et qui furent presque victimes de leur succès.

Pour une première, nous pouvons affirmer que ce fût une réussite au regard du nombre de visiteurs et d'acheteurs qui ont défilé sur la place tout au long de cette journée. C'est une animation qui sera reconduite avec certainement quelques nouveautés.

A 17 heures, c'est l'arrivée du Père Noël qui a rassemblé les enfants au pied du grand sapin.

Après la séance photo, et après avoir distribué ses friandises, il a conduit tout le monde vers la salle communale pour un vin d'honneur offert par le comité des fêtes.

En fin de compte une bonne journée passée dans la bonne humeur qui permet de clôturer les animations de l'année.

Cette année a connu aussi ses moments de peine avec notamment la disparition de Jacques, notre Maire et par là même, notre Président d'honneur.

Le président, entouré de tous ses membres, adresse une fois de plus, ses remerciements à tous ceux, la cinquantaines de bénévoles, les sympathisants, sans oublier les employés municipaux, qui permettent au comité des fêtes d'assumer son rôle d'animateur de la vie communale, apportant ainsi un peu de réconfort et de joie dans des moments assez moroses comme ceux que nous vivons parfois actuellement. Il adresse à chacun tous ses vœux de santé et de bonheur pour 2012.

Programme 2012

- 5 mai Loto du Printemps
- 9 et 10 juin : Fête de la mécanique ancienne avec l'omelette géante et spectacle
- 15 juillet : 17ème festival de l'accordéon avec soirée dansante animée par Roberto Milési et son orchestre.
- 1 décembre : Loto
- 22 décembre : venue du Père Noël avec animations tout au long de la journée avec Noël comme autrefois.

A.D.E.L. (ASSOCIATION D'ENTRAIDE CONTRE LA LEUCEMIE)

Tous les 1^{er} Mai depuis trois ans, un vide grenier est organisé sur le champ de foire de Lesterps au profit de l' A.D.E.L. Les fonds récoltés sont reversés au C.H.U de Poitiers. Cette année une somme de 11 000 €, a été remis au Professeur MILLOT de l'unité d'incologie pédiatrique du Centre Hospitalier à Pleuville par le président d' A.D.E.L de la Charente , Monsieur Michel TOURENNE.



A LA SOCIETE DE CHASSE

Dans le cadre de son projet LEADER (subvention venant de l'Europe), le Syndicat de Pays de Charente Limousine a décidé de valoriser les ressources naturelles de son territoire en fonction de 3 éléments représentatifs de ses richesses naturelles : l'eau, l'herbe et l'arbre ; l'élément retenu a été l'arbre.

Le Cetef, centre d'études techniques et d'expérimentation forestière, a été mandaté par le Pays de Charente limousine pour élaborer un document de stratégie locale de développement forestier et bocager. La fédération départementale des chasseurs de la Charente s'est positionnée comme un des partenaires du Cetef en apportant son appui technique avec comme principaux objectifs :

- ↳ réaliser un état des lieux du réseau bocager à l'échelle de territoires communaux pilotes dont Lesterps.
- ↳ mettre en place un réseau de gestion, d'entretien et de création de linéaires boisés.

Parallèlement la fédération des chasseurs a initié un projet petit gibier sur 5 ans avec un objectif d'amélioration de gestion de ce petit gibier (améliorer les conditions de lâcher de faisans, lapins, canards, perdrix avec agrainoirs, abreuvoirs, piégeage, et en s'appuyant quand cela est possible sur une souche pure en ce qui concerne la perdrix etc...

En amont de ces dispositifs, il est procédé à un diagnostic de territoire concernant le réseau bocager et notamment le recensement des haies et leur composition (strates herbées, herbacées, arbustives, arborées) et leur entretien.

La société de chasse de Lesterps a adhéré à ce projet « petit gibier » et a donc établi le diagnostic de son territoire, démarche qui rejoint donc celle du Pays de Charente Limousine concernant cet état des lieux du réseau bocager à l'échelle d'une commune.

Ce travail de recensement a été réalisé par des chasseurs de la commune et l'analyse des documents sera effectuée et restituée par une personne ad hoc de la fédération. Au delà de l'aspect purement cynégétique de cet engagement, d'autres aspects sont à prendre en compte avec la valorisation économique, environnementale, sociale de ce bocage charentais. En effet, ce bocage intéresse nombre d'autres utilisateurs de la nature comme les randonneurs, vététistes, cavaliers, adeptes de la course à pied etc... Tout simplement la vie serait-elle aussi agréable sans ce maillage d'arbres, de haies, de chemins, de ruisseaux qui donne ce cachet si particulier à notre pays de Charente Limousine. Au travers de leurs engagements, les chasseurs se positionnent comme des acteurs incontournables du monde rural et leur action est dorénavant connue et reconnue au plus haut lieu puisque les fédérations de chasse ont été labélisées - associations de protection de la nature - par le ministère de l'environnement.

Le rôle d'une association est aussi d'animer le tissu rural et l'association communale joue pleinement ce rôle en proposant cette année :

21 Janvier 2012

25 Février 2012

4 Mars 2012

5 Août 2012

1 et 2 Septembre 2012

Loto

Jean-Luc Lavergnas chante Ferrat

Vin d'honneur propriétaires

Grillades

Ball trap

Pour en terminer, les chasseurs de la commune remercient très chaleureusement tous les propriétaires qui nous permettent la pratique de notre sport et loisir ainsi que toutes les personnes qui nous épaulent durant nos manifestations. Merci enfin aux chasseurs pour leur réactivité et leur aide apportée aux agriculteurs pour endiguer les dégâts commis notamment par les sangliers et faire en sorte que l'équilibre financier des exploitations ne soit pas mis en péril.

GYM VOLONTAIRE

Cette année, nous sommes 10 Licenciées dont deux nouvelles recrues de Lesterps, Christine et Rita. Nous pouvons encore fonctionner grâce au bénévolat de Mireille et nous l'en remercions.

Nous avons commencé l'année par un vélo-rail début Octobre par une belle journée d'automne. Puis nous avons terminé notre soirée avec un repas au Restaurant « Les Tilleuls ». Nous avons passé une très agréable journée.

La gym volontaire a lieu le mercredi soir à 20h30 à la salle des fêtes de Lesterps.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2012 et une bonne gym.



CLUB DU 3^{EME} AGE

« LES CŒURS JOYEUX »

Le club des aînés « Les Cœurs Joyeux » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.



L'année 2011 a été pour nous tous, une année importante, marquée par le 30^{ème} anniversaire de notre Club le 15 Mai. Les festivités de cette journée se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et conviviale, entourées par les autorités présentes : Monsieur DUPRE Jean Noël Conseiller Général du Canton Confolens-Sud, Madame N'Gombe Madeleine Conseiller Régional et Monsieur Perrocheau Octave Président des aînés ruraux de la Charente, le Conseil municipal ainsi que les présidents ou représentant des communes alentours. Le lâcher de ballons sponsorisés par Groupama, s'est fait en présence de la Gerbo Baudo de Confolens.

Les honneurs ont été rendu aux doyens fondateurs de notre club : Monsieur Desset Raymond – Madame Cottier Jeanine Madame Degamory Hélène – Madame Audonnet Suzanne Monsieur Perrin Yves par une remise de diplômes et un cadeau souvenir.

Puis, vint le moment où 90 personnes ont pu apprécier l'excellent repas préparé par notre traiteur habituel : Alain Rateau. L'après-midi a été animé par Mickaël, Aurélie et Audrey à l'accordéon.

Des corbeilles de fruits ont été offertes aux aînés de plus de 80 Printemps !!!

En chansons et en pas de danse, la journée s'est écoulée trop vite.

Nous avons ajouté à nos festivités habituelles, une journée détente le 28 Août, Place des Tilleuls, très appréciée par les personnes présentes (en particulier, la Société de Chasse et 12 personnes du Club de 3^{ème} âge de Chabrac venues nous rejoindre) A refaire !



Nous avons ajouté un Loto d'automne à la place du Concours de » belote de Janvier. Celui-ci n'a pas démerité du Loto de Printemps.

Notre repas d'automne (gibier offert par la Société de chasse. Merci à eux.) a été un succès pour tous les bénévoles qui ont préparé et servi ce repas, ce jour là, avec la présence presque complète du Conseil Municipal. La sortie à la Palmyre du 15 Septembre, fût une journée agréable pour les personnes réunies mais trop peu de monde ! (Nous serons peut être amené à proposer des voyages de plus courte durée).

Le 14 Décembre, le Père Noël nous a rendu visite, il a distribué des cadeaux à chaque invité avant la dégustation de notre bûche traditionnelle et autres friandises, c'est ainsi que nous avons fini cette année en douceur...

Les réunions des après-midi ont toujours lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois à la grande salle des fêtes où l'ambiance, les nouveaux jeux en plus de belote et du goûter traditionnel, attendent chacun d'entre nous.

Calendrier des manifestations :

Samedi 14 Avril : Loto

Dimanche 30 Septembre : Expo-vente

Dimanche 14 Octobre : Loto d'Automne

Mercredi 19 Décembre : Repas de Noël

LESTERPS... UNE COMMUNE A VOTRE SERVICE

MAIRIE

Adr : 11, rue de la Mairie 16420 LESTERPS
Tél. : 05.45.71.02.92
Fax : 05.45.71.04.08
E-mail : mairie.lesterps@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 10h00 à 11h00
Permanence : Du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00 par le Maire ou l'un de ses adjoints

DIFFERENTS TARIFS MUNICIPAUX :

Photocopie N&B : Format A4 (jusqu'à 10 feuilles) : 0.25 €
Format A4 (plus de 10 feuilles) : 0.20 €
Format A3 : 0.35 €

Photocopie couleur : Format A4 : 0,40€ - Format A3 : 0,50€
Télécopies : 0.20 € la feuille

Pharmacie : Transport de vos médicaments 3.50€

Raticide : 4 sachets gratuits par an par foyer puis 3,00 € le sachet supplémentaire

Fourniture et pose de tubes alvéolés (entrée de champ) : 18 € le mètre

Sac Jaune : à disposition des habitants

ECOLE :

Transports et garderie scolaires gratuits

Repas cantine : Enfant : 2 euros - Adulte : 2,60 euros

CIMETIERE :

Concession de terrain (le m²) : 17 €

Case columbarium (50 ans) : 700 €

Cave urne (50 ans) : 400 €

Caveau communal : les 15 premiers jours : Gratuit
le mois suivant : 16,00 €
les 2 mois suivants : 23,00 €

LOCATION :

Salle Municipale (Place des tilleuls) : 35,00€ + 18 € de participation de frais de chauffage en période froide

Salle des fêtes (Prés de l'école) :

Associations communales :	Gratuit
Associations hors commune :	105,00€
Personne de la commune :	110,00€
Personnes hors commune :	155,00€

DIVERS :

Colis de Noël : Les colis sont attribués aux personnes ayant 82 ans au 31 décembre de l'année en cours et habitant en résidence principale à Lesterps.

Repas du 14 juillet : Un repas est offert par la commune à l'occasion du 14 juillet aux personnes ayant 62 ans au 31 décembre de l'année en cours et habitant en résidence principale sur la commune.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Horaires :

Lundi au samedi : de 9h15 à 12h15

Services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres postes à usage courant,
- Vente d'enveloppes pré-timbrées,
- Emballages colissimo S, M, L et XL,
- Dépôt des colis France et international y compris recommandés,
- Retrait des lettres et colis en instance,
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier,

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 € par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées aux CCP,
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 €,
 - des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
 - des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours,

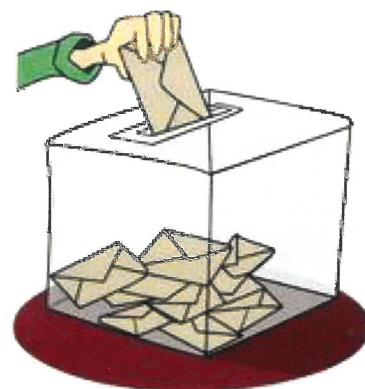
Services divers :

L'agence postale propose également les tableaux de M. COTTIER représentant différentes vues de Lesterps (différents prix selon le modèle).

ELECTIONS : ATTENTION !!

Changement de lieu du bureau de vote !

Suite à de nombreuses remarques émanant de personnes ayant des difficultés à se déplacer et après en avoir fait la demande auprès des services de la Préfecture, le bureau de vote sera déplacé **à la grande salle des fêtes près de l'école** afin de répondre à toutes les normes d'accessibilité.



Les élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et les élections législatives (10 et 17 juin) auront donc lieu à la grande salle des fêtes ainsi que toutes les élections à venir.

UTILE ET PRATIQUE

Gestion des déchets

COLLECTES DES SACS :

Sacs jaunes : les mercredis matins des semaines paires

Sacs noirs : les jeudis matins



Règles de report de collectes suite aux jours fériés (concerne les sacs noirs et jaunes) : Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes seront toutes décalées d'une journée à partir du jour férié.

DECHETTERIES :

Confolens (tel : 05 45 85 40 42) : Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigueuil (tel : 05 45 31 41 45) : Ouverture les lundis et mercredis de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

VERRES : Trois bornes sont disponibles sur le champ de foire, le parking de la salle des fêtes et la place St Gaultier.

Pour tout renseignement (*calendrier des collectes, report de jours fériés...*), vous pouvez consulter le site : www.calitom.com

Feux de plein air

Tout feu doit obligatoirement faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Maire, le jour même. Le maire l'autorisera ou non après avis des Pompiers.

Recensement Militaire

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité, du livret de famille et un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Inscription sur la liste électorale

Pour son inscription, la personne doit se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Afin de servir au mieux les lesterrois, la mairie offre également la possibilité de faire une demande d'inscription sur internet. Il suffit de suivre les indications du site suivant : <http://www.service-public.fr/>

Mariage (liste des principaux documents à produire)

Epoux et Epouse :

- Un extrait d'acte de naissance, délivré par la mairie du lieu de naissance depuis moins de 3 mois avant la date de mariage et depuis moins de 6 mois pour les français nés à l'étranger ;
- Une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) ;
- Des justificatifs de domicile ou de la résidence ;
- La liste des témoins, leurs coordonnées et une pièce d'identité (2 ou plus, âgés de 18 ans au moins)

Autre :

- La copie intégrale des actes de naissance des enfants à légitimer ;
- Un certificat de notaire si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage ;
- L'acte notarié de désignation de la loi applicable au régime matrimonial conformément à la Convention de la Haye du 14 mars 1978 relative aux régimes matrimoniaux ou le certificat de la personne compétente pour établir cet acte ;
- Les documents justifiant d'une dispense accordée par le chef de l'Etat pour mariages entre parents et alliés ;
- Certaines pièces contenant le consentement des personnes devant autoriser le mariage d'un mineur ou d'un majeur en tutelle ou en curatelle ;
- En cas de remariage d'un des conjoints : soit l'acte de décès du précédent conjoint soit les pièces établissant le caractère définitif d'un divorce ou d'annulation d'un précédent mariage.

Carte Nationale d'Identité - Passeport

- 2 photos d'identité, identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face et sur fond blanc, en noir et blanc ou en couleur ;
- L'ancienne carte d'identité et/ou passeport (en cas de vol ou de perte: fournir la déclaration de vol de la gendarmerie ou la déclaration de perte de la Mairie et un timbre fiscal de 25^e pour la carte d'identité) ;
- Un extrait d'acte de naissance qui comporte le nom et le (les) prénoms du ou (des) parents ou le livret de famille du (des) parent(s) tenu à jour.
- Un justificatif de nationalité française ;
- Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale
- Un justificatif de domicile de la personne exerçant l'autorité parentale
- Tarifs : Carte d'identité gratuite
Passeport 86^e en timbre fiscal

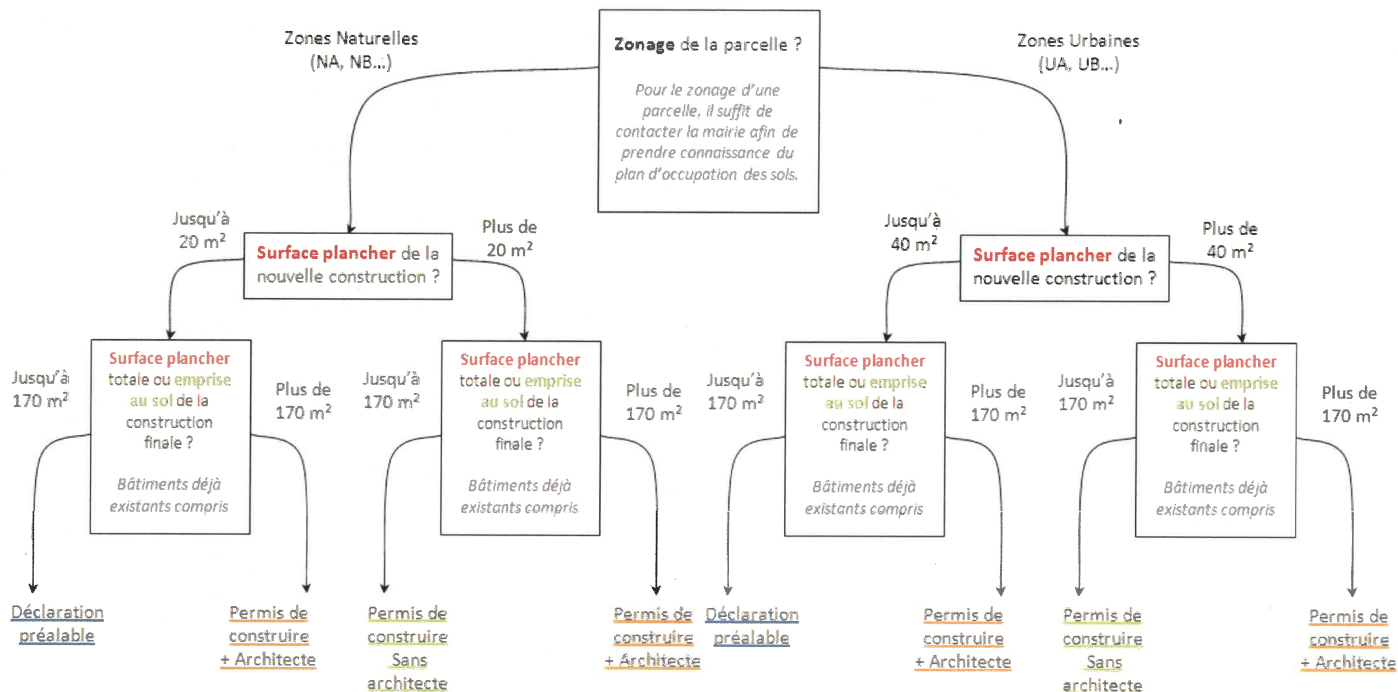
Lieux :

Carte d'identité : à la mairie

Passeport : à la Mairie de Confolens après avoir pris rendez-vous au 05 45 84 01 97

Urbanisme

Au 1^{er} mars 2012, les règles d'urbanisme changent. Pour les travaux sur des constructions existantes (couverture, menuiseries, peinture...), pas de changement, vous devez faire une déclaration préalable. Cependant, pour une construction nouvelle, à chaque situation correspond un document. Pour savoir quel formulaire convient à votre projet, il suffit de suivre le schéma si dessous :



Surface plancher : Surface de plancher close et couverte sous une hauteur sous plafond supérieure à 1.80 m, calculée à partir du nu intérieur des murs.

Surfaces déduites : Surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les ouvertures donnant sur l'extérieur, aux vides et trémie des escaliers et ascenseurs, aux aires de stationnement, aux combles non aménagés + autres particularités des logements collectifs.

Emprise au sol : Superficie totale de la construction comprenant l'épaisseur des murs revêtement compris, les éléments en débords de construction (auvent, corniches...) et les éléments en surplomb (balcon, coursives...)

En cas de travaux ayant une influence sur le sous-sol (tranchées, arrachage d'arbres...) : Il est impératif de faire au préalable une DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) afin de connaître l'emplacement des différents réseaux (Eau potable, Eaux pluviales, Electricité, Téléphone, Assainissement, Gaz...).

En cas de travaux ou de dépôt de matériaux à proximité d'une route : Il faut demander au préalable une autorisation de voirie à la Mairie. Si ce projet concerne une voie départementale le dossier sera transmis aux services départementaux.

Les différents formulaires peuvent être retirés à la Mairie ou sur le site suivant : <http://www.service-public.fr/>

SARL S.T.P.R.

Travaux Publics & Transport

"Une équipe à votre écoute pour un travail soigné"

Route de Confolens - 16490 PLEUVILLE
Tél : 05.45.89.62.78 - Fax : 05.45.89.63.11



SARL DUMAS DELAGE

Maçonnerie - Couverture - Funéraire
Carrelage - Terrassement - Cloison sèche

Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48
16420 LESTERPS

Ets GODINEAU Concessionnaire VALTRA

MATERIELS AGRICOLES - MAGASIN LIBRE SERVICE

PIÈCES AGRICOLES

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Rte de St-Christophe 16420 LESTERPS - 05 45 71 08 22

LABBE T.P.

16500 Confolens

Tél. 05 45 89 21 34

labbetp@orange.fr

Tous travaux publics & particuliers

Terrassement - Assainissement - Voirie

Aménagement cour de maison

LOC&MÉCA Acti'Quad

Pelles et matériels avec chauffeur

(Sous traitance ou assistance)

16420 LESTERPS 05 45 89 25 68/06 75 47 24 40



Vente et entretien de quads, Accessoires et équipements

Concession POLARIS

Boucherie

Charcuterie

Simon TORRES

Viandes de 1^{er} choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88



TRAUMAT Marc

- Tôlerie, carrosserie, peinture
- Mécanique auto-vente
- Voitures occasions, neuves
- Redressage sur marbre

Rte de Confolens LESTERPS Tél. 05 45 71 01 40



VIGNAUD ELECTRICITE

Journard
16420 St Christophe

TEL 05 45 71 54 58

PORT. 05 07 69 39 26

TRANSPORT RIVAUD A.

Livraison matériaux de carrière

Travaux minipelle

16420 SAULGOND

Tél. 05 45 85 58 65 - Port. 06 08 67 54 57

TRAVAUX AGRICOLES

SAVY Jérôme

Curage de Bergerie et d'Étables BOB CAT

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54

Daniel CHANSIGAUD

Électricité - Ménager - Dépannage
Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage

16420 ST-CHRISTOPHE

05 45 71 08 16

S.F.B.

Gérard HUET

Doit Energie
Exploitation Forêt
Scierie
Bricolage
Tous les services possibles

Colmarzac - 16420 MONTBRON
Tél. : 05 45 70 76 63
Fax : 05 45 70 73 41
Email : huetsf@wanadoo.fr

Café - Restaurant Les Tilleuls

16420 LESTERPS - 05 45 30 21 81

• Menu ouvrier • Menu gastronomique
• Carte, pizza • Réception, banquet
www.restaurant-charente-limousine.com



Pulsat Ets ROY Pulsat

Électricité - Électroménager - Chauffage
Sanitaire - Fuel Domestique

CHABANAIS

Tél. 05 45 89 33 40

BRIGUEUIL

Tél. 05 45 71 02 83

Atelier Vignaud

MENUSIERS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1870

Lz Marnais 16500 ESSE
Tél. 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 37
Fax : 05 45 84 15 57
Email : ateliervignaud@wanadoo.fr

Capital: 2000 €
N° SIRET: 449 242 281 00057
Code APE: 4332 A
N° INSEE: PY 21 448142 331
Banque Populaire Charente
33007 0005 14 20227805779

MENUSIERS
BOIS, ALU, PVC
CHARENTAIS
COUVERTURES
ESCALIER

VISITEZ NOTRE SITE
www.ateliervignaud.fr

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPOT DE PAIN Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19 h 30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16



MATÉRIAUX

Yves RAMA

Magasin et Exposition

Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35



LOCATION DE TIVOLIS

Louis SAVY

pour vos :

Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00

